

## Schéma de mise en oeuvre du programme «Avenir en main 16-18» porté par les Missions Locales dans le cadre de l'obligation de formation



### Repérage des jeunes

.....

#### Partenaires\* / Solutions :

- Prévention spécialisée
- Education Nationale
- Centres sociaux, CFA, etc.
- Associations,...

- Repérage sur liste (Missions Locales / Education Nationale)
- Repérage en allant vers les jeunes : actions «aller vers» mises en œuvre par des Missions Locales et/ou en lien avec les partenaires, PIC repérage, etc.
- Repérage en lien avec les partenaires, interventions établissements scolaires, CFA, etc.



### Actions de remobilisation / raccrochage

.....

#### Partenaires\* / Solutions :

- AFPA
- Chantiers Educatifs, d'insertion
- Associations,...

- L'accueil des jeunes mineurs au sein des Missions Locales peut également être différencié afin de le rendre plus attractif et adapté.
- La remobilisation et le raccrochage des jeunes mineurs concernés par l'obligation de formation peuvent se constituer sous forme d'un SAS construit ainsi que par des actions/modules de remobilisation mises en place par les Missions Locales en lien avec les partenaires (Ateliers socio éducatifs, sportifs, ludiques, etc.).



### Accompagnement / Solutions des jeunes

.....

#### Partenaires\* / Solutions :

- Education Nationale
- AFPA
- Pôle emploi
- E2C
- Associations
- Organismes de formation
- Epide,...

- Accompagnement des jeunes dans le cadre du PACEA, Garantie Jeunes, Service civique, etc.
- Le cadre légal que constitue l'accompagnement en PACEA peut également être enrichi par la mise en œuvre de modules d'accompagnement spécifiques pour les jeunes mineurs relevant de l'obligation de formation développés par les Missions Locales en lien avec les partenaires.

\*Listes de partenaires non exhaustives. Certains peuvent intervenir également tout au long du parcours (Education Nationale, Prévention spécialisée, etc.)

PSAD : cellule territoriale d'animation et de coordination de l'obligation de formation

Co-pilotage : Education Nationale / Missions Locales

- Pilote la coordination territoriale entre les acteurs dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire
- Permet l'organisation du repérage des jeunes à partir des listes transmises par l'Education Nationale ainsi que des listes de jeunes repérés par les acteurs (actions hors les murs...)
- Garantit la coordination de la prise de contact avec les jeunes entre les acteurs (CIO, Missions Locales, Mission de Lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), CFA, etc.)
- Constitue l'espace de suivi des parcours des jeunes dans le cadre de l'obligation de formation et permet aux Missions Locales d'assurer le contrôle de l'obligation de formation en lien avec les partenaires impliqués dans l'accompagnement des jeunes